A D S E P A

Association de Défense et de Sauvegarde de l'Environnement du Plateau d'Avron Association crée en 1976 et régie par la loi de 1901

20 rue Fernand Sanglier 93360 Le PLATEAU d'AVRON www.plateau-avron.com

L'INVASION ROMS AU PLATEAU d'AVRON OU EN SOMMES NOUS ???

PETIT RAPPEL POUR CEUX QUI SERAIENT INSUFFISAMMENT OU MAL INFORMES

Depuis plusieurs mois, des familles de Rroms (une cinquantaine de personnes) se sont installées de façon peu visible sur le site NATURA 2000, site destiné à devenir le futur grand Parc du Plateau d'Avron dont le projet est en cours.

Depuis cette implantation sauvage et illicite, fait du hasard (?), les rats, vols, cambriolages, dégradations de véhicules, agressions au distributeur de la Poste ... se sont multipliés sur notre quartier habituellement calme du Plateau d'Avron et de Beauséjour.

Gardons nous de stigmatiser cette population ...mais le constat est là ...partout où ils se sont implantés....

Le Maire de Rosny sous Bois avait entrepris, depuis cette implantation illicite et sauvage, il y près d'un an, toute une action pour les faire évacuer. Il avait obtenu un jugementqu'il ne pouvait malheureusement faire appliquer ne pouvant obtenir le recours à la force publique ...

Il en avait largement informé ses concitoyens en diffusant un courrier rappelant l'historique de son action depuis plus de 8 mois.

Par ailleurs, la Ligue des droits de l'homme (!!!), l'association de défense des droits (!!!) des Rroms et autres groupements « bien pensants et humanistes » ...utilisaient tous artifices juridiques (ou non) pour faire obstacle à l'évacuation.

Suite aux différents démantèlements de camps Rroms dans le département de Seine Saint Denis, leurs occupants évacués ont trouvé une destination d'accueil : le Plateau d'Avron !!!

Le samedi 6 mars en fin de journée, de nombreuses camionnettes (immatriculées RO) affluèrent sur le Plateau d'Avron chargées de matériaux divers et variés récupérés sur les camps démantelés et pénétrèrent sur le site en détruisant les obstacles qui en interdisaient l'accès. Aussitôt débutèrent les constructions de cabanespour accueillir les arrivants avec valises, baluchons et enfants (nombreux).

Aujourd'hui, on estime à plus de 150 familles qui sont arrivées représentant environ 250 à 300 personnes !!!

Dès le samedi soir, le terrain se trouvant sur la ville de Rosny (en limite de Neuilly Plaisance), le Maire de Rosny se mobilisa en faisant appel à la police, en obtenant une pelleteuse pour remettre en place, le lendemain matin dimanche, les obstacles qui avaient été déplacés par les rroms pour pouvoir pénétrer sur le site avec leurs véhicules.

Ce camp ne se voyant toujours pas de l'extérieur, puisque bien camouflé au milieu de la végétation, les Associations ADSEPA et ANCA se mobilisèrent pour alerter les habitants et les inviter à venir sur place pour, d'une part, pour faire part de leur opposition à cette « invasion » et, d'autre part, dénoncer la détérioration de la végétation sous protection européenne « NATURA 2000 », ce dont les Rroms et leurs « protecteurs » n'ont que faire

En moins de 24 h, environ 300 habitants se réunirent et une visite « pacifique » du site fut entreprise afin que chacun puisse voir, se rendre compte et en parler en connaissance de cause .

La presse nationale du lendemain s'en fit largement écho (*Le Parisien, Le Figaro, Metro, BFM TV, l'AFP*) ainsi que différents organes de presse moins connus et des sites internet.(voir photos sur le site http://www.divergence-images.com/michel-le-moine/reportage-visite-guidee-dans-un-camp-de-roms-MLE0203/

Devant l'ampleur du mouvement, le Préfet de Seine Saint Denis a proposé au Maire de Rosny sous Bois de recevoir dans la semaine les Maires des 2 villes (Neuilly Plaisance à partir de ce moment s'étant ralliée à l'action) et les représentants des 2 associations (ADSEPA et ANCA).

Cette réunion chez Monsieur le Préfet a eu lieu le vendredi 12 avril 2013, et nous vous rendons compte du résultat au dos de ce document d'informationmais il était nécessaire de faire ce petit rappel pour ceux qui n'étaient pas là le dimanche 07 avril pour la « visite » ou n'étaient pas informés correctement.

ALORS? OU EN SOMMES NOUS???

APRES LA REUNION CHEZ LE PREFET

SOYONS CLAIRS:

Malheureusement pour nous les habitants, nous sommes piégés et otages des lois ...et des actions juridiques que mènent pour leurs applications strictes, la Ligue de Droits de L'Homme, l'Association de défense des Droits des Rroms, les associations caritatives comme le Secours Catholique sous couvert d'humanisme etc ...etc ...

En résumé: la situation sur le Plateau d'Avron a été exposée par les 2 maires à Monsieur le Préfet. Cette situation d'occupation illicite et sauvage, il ne la connaît malheureusement que trop dans le département où on recense pas moins de 130 campements illicites avec 8 000 rromset lui, Préfet, ne peut rien faire en dehors du respect strict de la loi ...sous peine d'être l'objet de poursuites judiciaires (notamment par les associations ci-dessus indiquées.) . Et en plus i est condamné à les reloger Il comprend l'exaspération des riverains de ces camps, lesquels subissent toutes sortes de nuisances, mais il ne peut strictement <u>RIEN FAIRE</u> contre les décisions juridiques qui priment sur la loi ...

ALORS POUR NOUS AU PLATEAU d'AVRON QU'EN EST-IL ?

Dans le cadre de la loi et du jugement obtenu par le Maire de Rosny Sous Bois, la signification d'évacuation du camp a été effectuée aux occupants fin janvier 2013, ce qui fait situer l'évacuation « manu military »que le 24 juin 2013.

(sauf à ce que les dites associations qui protègent les rroms trouvent des subterfuges ou une faille pour faire repousser cette date ... Quant à nos droits de riverains et d'habitantsils s'en moquent)

Que fairenous n'avons plus qu'à attendre ...en subissant toutes les nuisances....

Lors de l'entretien, notre Association ADSEPA a fait part au Préfet :

1) de l'exaspération des habitants qui voient chaque jour arriver des nouveaux occupants, qui continuent de subir la prolifération des rats avec toutes les maladies que véhiculent ces rongeurs, d'enregistrer de nombreuses exactions (cambriolages ou tentatives, véhicules dégradés...), et « l'activité » des rroms ne se limite pas au Plateau d'Avron ...mais s'exerce aussi à Neuilly Plaisance, Villemomble ou Rosny!
2) qu'il nous était revenu comme information que certains habitants plus qu'excédés envisageaient une solution plus radicale en faisant comme à Marseille:

« déloger le camp de rroms en y mettant le feule bois brûlant bien »

Il est bien conscient que ce type de dérive peut se produire à tout momentd'autres riverains d'autres camps rroms en Seine Saint Denis lui en ont déjà fait partmais il ne peut que désapprouver (comme nous), et il fait remonter ces infos au Ministère de l'Intérieur et au Ministre.... Mais ça ne changera rien ...sinon à dénoncer ce type d'action a posteriori. (à noter qu'un incendie de camp « d'origine inconnue » s'est produit il y a une quinzaine de jours à Bobigny ...près de la Bibliothèque départementale ...et que les rroms ont demandé une protection policière nocturne...pour dormir en paix !!!) Nous avons confirmé par courrier à Monsieur le Préfet ce type de risque et de dérive de la part de gens excédés de voir, eux aussi, leurs droits bafoués sans être défendus.... Ensuite ce sera de sa responsabilité

Le Préfet s'est engagé à donner des instructions pour que la Police Nationale passe plus souvent dans les rues du Plateau d'Avron à proximité du campement et a demandé aux 2 Maires de faire de même avec leur Police Municipale ... Ceux-ci, semble-t-il, se sont mis d'accord pour faire collaborer les deux entités.

MAISles promesses n'engageant que ceux qui les écoutent ce sera donc à voir dans les faits au quotidien

<u>Le Préfet a par ailleurs mis en garde</u>: la pénétration sur le terrain où se trouve le camp serait considérée par les rroms et leurs associations ...comme une violation de domicile!!!!!. .. et, si la police y pénètre, ce ne sera que sous le motif incontestable de surveillance des lieux pour les protéger en raison de menaces extérieures...

Même le propriétaire du terrain ...n'a plus aucun droit sur son terrain tant que les rroms l'occupent !!!!

MERCI A TOUS CEUX QUI ONT SIGNE LES PETITIONS (+ de 300) REMISES AU PREFET